



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission : 1-855-983-1808

Courriel de soumission : soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 002 À UNE DEMANDE DE PROPOSITION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Calgary, AB

| | |
|--|-----------------------------------|
| Titre : Conception d'abris d'arrière-pays, parc national du Canada Banff | |
| N° de l'invitation : 5P468-22-0199/A | Date : 29 décembre 2022 |
| N° de modification : 002 | |
| N° de référence du client : N/A | |
| N° de référence de SEAG : PW-22-01016770 | |

| | |
|--|--------------------------------|
| L'invitation prend fin : À : 2:00 PM Le : 12 janvier 2023 | Fuseau horaire : MST |
|--|--------------------------------|

| | |
|---|--|
| F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/> | |
| Adresser toute demande de renseignements à : Aarondeep Maan | |
| N° de téléphone : (403) 585-7139 | N° de télécopieur : 1-855-983-1808 |
| Courriel : aarondeep.maan@pc.gc.ca | |
| Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes | |

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

| | |
|---|-------------------|
| Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur : | |
| Adresse : | |
| N° de téléphone : | Courriel : |
| Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) : | |
| Signature : | Date : |

Modification 002

Par exemple, cette modification vise à fournir des réponses aux questions des soumissionnaires.

A. Questions et réponses

Q1. L'Agence Parcs Canada fournira-t-elle au proposant des données liées aux réservations qui fournissent des renseignements sur ce qui suit :

- **Quand les abris sont-ils généralement réservés?**
- **Combien de personnes les abris peuvent-ils héberger?**
- **Quelle est la durée du séjour?**

R1.

- **Quand les abris sont-ils généralement réservés :** Les abris sont réservés toute l'année. En général, ils sont utilisés en tout temps pendant les mois d'été, et un peu moins pendant l'hiver, bien que les réservations hivernales aient augmenté avec la popularité croissante du ski de randonnée et d'autres sports d'hiver dans l'arrière-pays. Tous les abris sont utilisés au maximum de leur capacité pendant les week-ends populaires de l'hiver.
- **Combien de personnes les abris peuvent-ils héberger :** La capacité maximale est de 12 personnes, selon l'utilisation décrite ci-dessus. Plusieurs petits groupes occupent généralement l'espace en même temps.
- **Durée du séjour :** Il n'y a pas de données sur la durée typique des séjours, mais l'hébergement d'un seul groupe pendant plus de trois ou quatre jours n'est pas habituel.

Q2. À quelle fréquence le gestionnaire de l'hébergement du projet de Parcs Canada et le gestionnaire de projet de Services publics et Approvisionnement Canada seront-ils disponibles pendant les travaux de construction pour se rendre sur le chantier?

R2. Le gestionnaire de projet de Parcs Canada ou son représentant désigné se rendra généralement sur le chantier au moins une fois par semaine pendant les travaux. Des visites plus fréquentes sont possibles aux moments critiques des travaux ou si des difficultés sont rencontrées. L'Agence Parcs Canada invite les soumissionnaires à faire part de leurs recommandations quant à la fréquence des visites du chantier pendant les travaux.

Q3. En raison des diverses fermetures de bureaux pendant la période des Fêtes, l'Agence Parcs Canada envisagera-t-elle de reporter la date de clôture d'une semaine, soit au 19 janvier 2022?

R3. Pour l'instant, l'Agence Parcs Canada n'est pas en mesure d'accorder une prolongation. Nous vous encourageons à soumettre une offre au mieux de vos capacités.

Q4. En raison de la nature unique du projet demandé, l'Agence Parcs Canada envisagera-t-elle de prolonger la période de projet indiquée à la section 3.2.1 Réalisations du proposant dans le cadre de projets, et de modifier le libellé pour « au cours des 15 dernières années »?

R4. Veuillez vous conformer au document *A&E RFP – 22-0199/A&G DDP – 22-0199* pour identifier les projets pour ce critère d'évaluation. Le libellé de la section 3.2.1 *Réalisations du proposant dans le cadre de projets* restera comme suit : « Choisir un maximum de 3 projets entrepris au cours des 10 dernières années. Les propositions présentées par une coentreprise ne doivent pas excéder le nombre maximal de projets. Seulement les 3 premiers projets présentés dans l'ordre seront examinés et tous les autres ne recevront aucune considération, comme s'ils n'avaient pas été soumis. »

Q5. Parcs Canada a confirmé dans la demande de propositions qu'il mettra en place les mesures d'atténuation environnementales requises pour chaque chantier du projet. Parcs Canada peut-il confirmer qu'il a effectué toutes les études préalables requises pour la construction dans l'arrière-pays? (Par exemple : levé topographique, toutes les études environnementales et le respect des exigences connexes, etc.)

R5. Parcs Canada a effectué les évaluations d'impact requises, qui comprennent les mesures d'atténuation environnementales nécessaires à la construction des abris de remplacement. Ces

N° de l'invitation
5P468-22-0199/A

N° de la modif.
002

Autorité contractante :
Aarondeep Maan

Client Ref. No. – N° de réf. du client

File Name – Nom du dossier
Conception d'abris d'arrière-pays, parc national du Canada Banff

évaluations seront communiquées au proposant retenu afin qu'il les intègre aux appels d'offres pour la construction. Les lignes directrices de cette évaluation d'impact qui ont une incidence sur la conception sont incluses dans les paramètres de conception de cette demande de proposition (par exemple, l'empreinte de l'abri, la capacité, etc.) et seront révisées avec le proposant retenu au cours des phases d'élaboration conceptuelle et de conception détaillée.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.
